

Les robots tueurs toujours pas interdits en Belgique

Une résolution a été votée voici un an par les parlementaires mais le gouvernement n'y a pas encore donné suite. Or, des industriels développent ces armes létales autonomes.

Les robots tueurs toujours pas interdits en Belgique © DR Les robots tueurs toujours pas interdits en Belgique

Interdire la course à l'armement déshumanisé et irresponsable. Tel était l'objectif des parlementaires belges de la commission Défense lorsqu'ils ont voté en juillet 2018 en faveur d'une résolution demandant au gouvernement de veiller à ce que l'armée belge n'utilise jamais de robots tueurs dans le cadre de ses opérations. Ils souhaitaient également que la Belgique plaide dans les enceintes internationales en faveur d'une interdiction mondiale de l'utilisation de ces robots et de drones armés totalement automatisés. Plus d'un an a passé et rien n'a bougé. La résolution est depuis lors restée lettre morte.

Coauteur du fameux texte, le libéral Richard Miller s'est depuis peu retiré de la vie politique. « Ce genre de résolution est toujours plein de bonnes résolutions », sourit l'ancien parlementaire montois. « Le problème dans le cas présent, c'est qu'après notre vote, le gouvernement s'est assez rapidement retrouvé en affaires courantes. Or, il doit faire rapport aux parlementaires sur l'état d'avancement dudit texte. Pour le savoir, il faudrait qu'un parlementaire interroge à ce sujet l'actuel ministre de la Défense Didier Reynders. Ces résolutions, si elles n'ont pas force de loi, sont une contrainte politique sur le gouvernement qui doit les mettre en œuvre. Par la suite, il arrive même qu'elles soient suivies du vote d'une véritable loi. »

« Maintien d'un contrôle humain »

Ces armes totalement autonomes n'existent pas encore, mais les technologies nécessaires à leur développement sont déjà bien présentes. Voir un jour des militaires ou des policiers être remplacés par ces engins capables de désigner seuls leurs cibles et de les tuer n'est donc plus de la science-fiction. Si les armées du monde s'en équipaient, la dimension morale et humaine ainsi que le rapport à la vie ou la mort disparaîtraient complètement. Les technologies évoluent rapidement dans cette direction. Les états veulent-ils vraiment des Terminator dans leurs armées ? Les algorithmes sont utiles mais doivent-ils être utilisés pour décider si quelqu'un a le droit de vivre ou de mourir ?

Le 26 septembre dernier, les ministres des Affaires étrangères français, allemand et de dizaines d'autres pays ont approuvé au siège des Nations Unies une déclaration sur les systèmes d'armes létales autonomes, le nom officiel des robots tueurs. « Cette déclaration est un pas supplémentaire sur la voie menant au traité inévitable qui devra empêcher l'avènement d'une ère sinistre où les machines tueront », a alors déclaré Mary Wareham, directrice du plaidoyer auprès de la division Armes de Human Rights Watch et coordonnatrice de la campagne contre les robots tueurs. « Si ces dirigeants politiques sont vraiment déterminés à lutter contre la menace posée par les robots tueurs, ils devraient alors débiter des négociations sur un traité les interdisant et exiger le maintien d'un contrôle humain significatif sur les systèmes d'armes et le recours à la force. »

Jusqu'à présent, par contre, la Russie et les États-Unis se sont toujours opposés aux propositions de négociation d'un nouveau traité sur les robots tueurs, qualifiant une telle démarche de « prématurée ». A ce jour, 29 pays ont explicitement réclamé l'interdiction des robots tueurs, parmi lesquels l'Algérie, l'Argentine, l'Autriche, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Chine ou encore le Maroc, le Mexique ou le Nicaragua. Pas de trace de la Belgique puisque la résolution n'a pas été mise en œuvre par le gouvernement.

Se prémunir contre l'arrivée des armes létales autonomes semble pourtant urgent. Fin août dernier, l'organisation néerlandaise Pax dévoilait les résultats d'une enquête menée auprès des principaux acteurs du secteur de la haute technologie. Elle a classé 50 entreprises selon trois critères : développent-elles des technologies permettant de créer des robots tueurs ? Travaillent-elles sur des projets militaires liés à ces technologies ? Ont-elles promis de s'abstenir d'y contribuer dans le futur ?

Une haute inquiétude

Résultat de l'étude : 22 entreprises représentent une « inquiétude moyenne » pour les auteurs du rapport. Parmi elles, le japonais SoftBank, notamment connu pour son robot humanoïde Pepper. La catégorie « haute inquiétude » compte 21 entreprises, dont Amazon et Microsoft, qui essaient tous les deux de passer un contrat avec le Pentagone pour fournir à l'armée américaine l'infrastructure de son cloud, le service de stockage de données en ligne. Par contre, Google figure avec six autres entreprises dans la catégorie « bonne pratique ». L'an dernier, l'entreprise a renoncé à courir pour le contrat du Pentagone sur le « cloud », car il pourrait être en contradiction avec ses principes en matière d'intelligence artificielle.

<https://www.msn.com/fr-be/actualite/national/les-robots-tueurs-toujours-pas-interdits-en-belgique/ar-AAIII8c?li=BBqj2K4&ocid=mailsignout>